

Conditions générales (CG) applicables pour l'achat de matériel

1. Domaine d'application

Les présentes CG régissent l'ensemble des rapports juridiques entre cablecom GmbH (ci-après «cablecom») et le client (ci-après «le Client») dans le domaine des achats de matériaux.

2. Prix

Les prix s'entendent nets en francs suisses hors TVA. Toutes modifications de prix catalogue et de l'assortiment demeurent réservées.

3. Suppléments

Un supplément sera prélevé pour toute commande inférieure au montant minimum de commande qui a été fixé. Un supplément sera par ailleurs facturé pour les longueurs de câbles spécifiques qui doivent être spécialement mesurées et coupées.

4. Conditions de paiement

Les factures sont payables net dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation. Les déductions non justifiées seront refacturées. En cas de retard de paiement, les frais de relance seront intégralement à la charge du Client. Des intérêts moratoires de 8% par an seront par ailleurs exigibles à compter de la date d'échéance.

5. Livraisons

Pour les livraisons express ou les livraisons par une entreprise de messagerie, les coûts effectivement subis seront facturés au Client. Sauf accord express divergent, aucune prétention en dommages-intérêts pour dépassement du délai de livraison convenu ne pourra être prise en compte.

6. Force majeure

Si une des parties est dans l'impossibilité de satisfaire à ses obligations contractuelles en raison de cas de force majeure tels que par exemple des événements naturels d'intensité extraordinaire, des cas de guerre ou d'émeute, des obligations administratives imprévisibles, etc., l'exécution du contrat ou le délai d'exécution du contrat seront reportés en fonction de l'événement qui s'est produit.

7. Retour

Le retour de marchandises exige l'accord préalable écrit de cablecom avec no RMA. Les marchandises doivent être retournées dans leur emballage d'origine et en état neuf. Elles doivent par ailleurs figurer dans l'assortiment actuel de cablecom. Le remboursement partiel du prix d'achat nécessite un accord séparé entre les parties.

8. Réclamation

Toute réclamation concernant des livraisons incorrectes, incomplètes ou présentant des défauts visibles devra être adressée par écrit à cablecom dans un délai de huit jours à compter de la date de réception des marchandises. A défaut, les marchandises seront considérées comme acceptées. Les livraisons présentant d'éventuels dommages de transport devront être acceptées sous réserve; le transporteur concerné devra immédiatement informer cablecom.

9. Garantie

Le délai de garantie est de un an à compter de la date de livraison, sauf apparition de vices ayant leur origine avérée dans un matériel défectueux ou une fabrication incorrecte. La garantie n'est pas valable lorsque les réparations ont été effectuées par des tiers et/ou que des pièces de rechange d'origine étrangères ont été utilisées.

10. Responsabilité

Toute responsabilité de cablecom pour les dommages résultant d'une violation du contrat est exclue dans les limites légales.

11. Réserve de propriété

La totalité des marchandises demeure la propriété de cablecom jusqu'à leur paiement intégral.

12. Droit applicable, for juridique

La vente de matériel est soumise au droit suisse. Le for juridique est Zurich.